



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2018-103**

**Séance publique du**

**12 mars 2018**

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI  
Maire d'Aix-en-Provence Vice-Président de la  
Métropole Aix-Marseille-Provence Président du  
Conseil de Territoire du Pays d'aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20180312- lmc1130022-DE-1-1
Date de signature : 14/03/2018
Date de réception : mercredi 14 mars 2018
 <b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : REGIE DES MUSEES DE LA VILLE - TARIF D'ENTREE COUPLE POUR L'EXPOSITION  
"NADINE LAHOZ-QUILEZ, LA FISSURE DES INTIMITES", AU PAVILLON DE VENDOME ET AU  
MUSEE DES TAPISSERIE**

Le 12 mars 2018 à 10h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 06/03/2018, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jean BOULHOL, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaele LENFANT, Madame Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Monsieur Ravi ANDRE à Madame Liliane PIERRON, Madame Patricia BORRICAND à Monsieur Jean BOULHOL, Monsieur Jacques BOUDON à Monsieur Moussa BENKACI, Monsieur Sylvain DIJON à Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Laurent DILLINGER à Monsieur Gerard DELOCHE, Monsieur Gilles DONATINI à Eric CHEVALIER, Monsieur Claude MAINA à Mme Arlette OLLIVIER, Madame Irène MALAUZAT à Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Christian ROLANDO à Madame Brigitte DEVESA.

**Excusés sans pouvoir :**

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Raoul BOYER, Madame Souad HAMMAL, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Catherine ROUVIER.

Secrétaire : Jean BOULHOL

Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Culture Patrimoine Musées et  
Attractivité  
Direction Patrimoine et Musées

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 12 MARS 2018

Nomenclature : 8.9  
Culture

-----

**RAPPORTEUR** : Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE  
**CO-RAPPORTEUR(S)** : M. BRAMOULLÉ Gérard

**Politique Publique : 07-DEVELOPPEMENT CULTUREL ET ARTISTIQUE**

**OBJET** : REGIE DES MUSEES DE LA VILLE - TARIF D'ENTREE COUPLE POUR  
L'EXPOSITION "NADINE LAHOZ-QUILEZ, LA FISSURE DES INTIMITES", AU PAVILLON  
DE VENDOME ET AU MUSEE DES TAPISSERIE- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Le Musée du Pavillon de Vendôme et le Musée des Tapisseries, organisent au printemps une exposition intitulée « Nadine LAHOZ-QUILEZ, la fissure des intimité » du 23 mars au 3 juin 2018.

Depuis plusieurs années, le Musée du Pavillon de Vendôme invite des artistes à s'approprier ce lieu, joyau architectural aixois. Son histoire, son architecture et ses collections sont mises à la disposition des artistes afin d'entrer en résonance, nous offrant ainsi une nouvelle approche et une perception à chaque fois différente du lieu, entre passé et présent.

Pour cette nouvelle édition, carte blanche est donnée à l'artiste Nadine LAHOZ-QUILEZ, qui investit les salons du Pavillon de Vendôme mais également ceux du Musée des Tapisseries.

Nadine LAHOZ-QUILEZ développe un travail autour du corps et ses situations induites qui traduisent des états intimistes et interrogent la conscience de soi et la re-connaissance de l'autre.

Qu'il soit dévoilé, voilé, suggéré, évoqué, caché, absent, magnifié, déformé, objectivé, enfermé, décomposé, le corps nous confronte dans sa représentation à l'identité, à l'intime et aux codes sociétaux. Au delà de cette enveloppe, parure, carapace, camisole, déguisement, écran, le sujet n'est autre que la femme au cœur de la société, entre tradition et modernité. Elle interroge l'apparence et l'identité.

Des techniques, telles que broderie, tannerie ou couture, soulignent un savoir-faire, liant la beauté du geste, la main qui travaille la matière, ici transcendées par l'artiste. Peau, chevelure, cellules, organes, imageries médicales, sont autant de matières transformées avec finesse et préciosité, nous invitant à un voyage inter-cellulaires où les connexions internes nous mettent en réseau. Le dedans-dehors, l'apparent-le masqué, l'interne-externe questionnent nos propres émotions, ressentis et sentiments au cœur des méandres des relations humaines.

Nadine Lahoz-Quilez nous donne à voir des œuvres d'une force et d'une portée universelles. Elle nous questionne, nous interroge telle une Pénélope des temps modernes, tissant la toile de la sagesse...

Pour cette exposition conçue en deux volets dans les deux musées, un billet d'entrée couplé sera mis en place dans les billetteries des deux musées au Pavillon de Vendôme et au Musée des Tapisseries pour un montant de 5,50 € (au lieu de 3,50 € par musée), pour le public visitant les deux volets de l'exposition du 23 mars au 3 juin 2018.

En conséquence, mes chers collègues, je vous propose de :

- **DONNER** votre accord pour la vente du billet d'entrée couplée pour cette exposition dans les billetteries des deux musées Pavillon de Vendôme et Musée des Tapisseries.
- **ACCEPTER** que Monsieur le Trésorier Principal d'Aix Municipale procède à l'encaissement des dites-recettes.

DL.2018-103 - REGIE DES MUSEES DE LA VILLE - TARIF D'ENTREE COUPLE POUR  
L'EXPOSITION "NADINE LAHOZ-QUILEZ, LA FISSURE DES INTIMITES", AU PAVILLON  
DE VENDOME ET AU MUSEE DES TAPISSERIE-

Présents et représentés	: 50
Présents	: 41
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 50
Pour	: 50
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

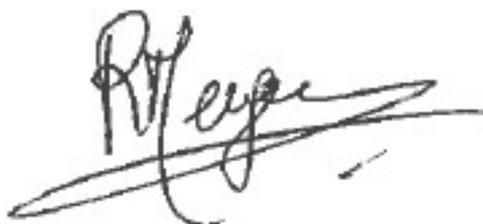
NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,  
Reine MERGER



---

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»